



Directives relatives à la formation de moniteur J+S Sports équestres pour les jeunes et de moniteur J+S B Equitation (monte classique) / Entraîneur de société Swiss Equestrian

1 Généralités

Ces directives contiennent le concept général de formation sur la formation de moniteur J+S Equitation jusqu'à celle de moniteur J+S B Equitation / entraîneur de société Swiss Equestrian. En cas de doute, les dispositions de Jeunesse et Sport relatives à la formation de moniteur J+S et de moniteur J+S B s'appliquent.

Ces directives visent à garantir une formation uniforme dans toute la Suisse.

Par souci de simplification, seule la forme masculine est utilisée. Il va de soi que l'égalité entre hommes et femmes est pleinement respectée.

2 Définition

Jeunesse + Sport est le programme d'encouragement du sport de la Confédération pour les enfants et les jeunes.

Les moniteurs J+S sont formés en collaboration avec l'OFSPPO, les cantons et la fédération sportive. Les moniteurs J+S qui souhaitent organiser un cours ou un camp J+S doivent disposer d'une reconnaissance de moniteur J+S avec le statut "valable" dans la discipline sportive et le groupe cible concernés. En obtenant avec succès la reconnaissance de moniteur J+S B Equitation, ils obtiennent également le titre de fédération "Entraîneur de société Swiss Equestrian".

Les moniteurs J+S Equitation et les moniteurs J+S B Equitation / entraîneurs de société FSSE sont des formateurs de base pour la formation de base dans les clubs ou les établissements équestres. Le titre d'entraîneur de société est une reconnaissance de la fédération Swiss Equestrian.

3 Compétences

Le cours préparatoire J+S / VT est défini et organisé par Swiss Equestrian en collaboration avec les associations régionales. Le cours préparatoire J+S / VT (classe I + II) est un cours de préparation pour les classes III + IV.

Le cours de moniteurs J+S (cours de base) est proposé par les cantons ; il est spécifique à la discipline sportive et introduit les thèmes généraux de l'activité de moniteur. Les moniteurs J+S Equitation et les moniteurs J+S B Equitation / entraîneurs de société Swiss Equestrian sont formés par les cantons en collaboration avec Swiss Equestrian, les

associations régionales et Jeunesse et Sport. La définition des exigences pour l'entraîneur de société est du ressort de Swiss Equestrian, en accord avec Jeunesse et Sport.

4 Conditions d'admission

Pour pouvoir suivre la formation, les conditions suivantes doivent être remplies :

- L'âge minimum pour suivre le cours préparatoire est de 17 ans (année civile).
- Membre d'une association affiliée à une association régionale/cantonale
- Être titulaire d'un certificat de premiers secours
- Être en possession d'une licence de saut et/ou de dressage (enregistrée auprès de Swiss Equestrian).
- Disposer d'un cheval formé en conséquence pendant la période de formation
- Avoir la possibilité de suivre les cours et de donner des leçons

5 Structure et durée de la formation

Pour participer au cours de moniteurs J+S Sports équestres pour les jeunes, il faut avoir suivi le cours préliminaire J+S / VT. Le cours préparatoire et le cours de moniteurs J+S durent chacun 6 jours. La formation dure donc 12 jours au total jusqu'à ce que la reconnaissance de moniteur J+S soit obtenue.

5.1 La formation est structurée comme suit :

Moniteur J+S :

1^{ère} année : cours préparatoire J+S / ES (classes I + II) 2 x 3 jours

2^{ème} année : J+S moniteur (cours de base) / ES (classes III + IV) 2 x 3 jours

Après le cours de moniteurs J+S, les participants sont des moniteurs J+S Equitation et peuvent annoncer et décompter des cours J+S. La formation peut être poursuivie par la participation au cours de moniteur J+S B Equitation (formation continue 1) et la fréquentation d'au moins 1 module de formation continue.

Moniteur J+S B / entraîneur de société :

3^{ème} année : J+S moniteur B (formation continue 1) / ES (classes V + VI) 2 x 3 jours

Modules de formation continue possibles (modules MF) :

Dressage	2 jours	à cheval
Saut / construction de parcours	2 jours	à cheval
Monte dans le terrain	2 jours	à cheval
Travail au sol	2 jours	avec un cheval
Travail au sol	2 jours	avec un cheval

La réussite de la reconnaissance de moniteur J+S B Equitation donne également droit au titre de fédération "Entraîneur de société Swiss Equestrian".

6 Matière de formation et d'examen

Matière de formation et d'examen Contenus	Cours d'introduction		Cours de base moniteur J+S		MF Moniteur B J+S /entraîneur société	
	DR	Saut	DR	Saut	DR	Saut
Comportement avec le cheval	x	x	x	x	x	x
Ethologie et éthique	x	x	x	x	x	x
Anatomie/ Maladies	x	x				
Alimentation chevaux	x	x				
Identification / Evaluation	x	x				
Echelle de formation	x	x				
Enrênements / embouchures	x	x				
Différentes assiettes	x	x				
Structure d'association & règlements	x	x				
Structure d'une leçon (leçon de démo)	x	x				
Elaborer des plans de leçon			x	x	x	x
Longer	x	x	x	x		
Longe d'assiette			x	x		
Formation de base Swiss Equestrian	x	x	x	x		
Théorie gymnastique de saut			x	x	x	x
Théorie "diplôme"					x	x
Théorie enseignement					x	x
Pratique sport équestre	Cours d'introduction		Cours de base moniteur J+S		MF Moniteur B J+S /entraîneur société	
	DR	Saut	DR	Saut	DR	Saut
Présentation à la main du cheval	x	x	x	x	x	x
Comportement avec le cheval	x	x	x	x	x	x
Travail au sol / attestation Swiss Equestrian	x	x	x	x		
Formation de base Swiss Equestrian	x	x	x	x		
Différentes assiettes	x	x				
Longe d'assiette			x	x		
Programme de dressage FB 05/40	x					
Brevet combiné		x				
Parcours 110 cm (Situation actuelle)					x	
Figures de manège			x	x		
Introduction de la monte dans le terrain	x	x				
Obstacles dans le terrain				x		
Monte dans le terrain sans obstacle			x			
Enseignement de groupe			x	x	x	x
Enseignement dans le terrain					x	x
Commandement monte en section					x	x
Autoévaluation enseignement			x	x	x	x

Thèmes J+S	Cours d'introduction		Cours de base moniteur J+S		MF Moniteur B J+S /entraîneur société	
	DR	Saut	DR	Saut	DR	Saut
Introduction J+S			x	x		
Sécurité	x	x	x	x	x	x
Catalogue de questions J&S			x	x	x	x
Personnalité de l'enseignant			x	x	x	x
Contenu d'apprentissage manuel J+S			x	x		
Exposé oral			x	x		
Enseignement			x	x		
Enfants et jeunes			x	x		
Jeux avec et sans les chevaux			x	x		
Prévention / éthique			x	x		
J+S News					x	x
J+S thèmes MF					x	x
Examens	Cours d'introduction		Cours de base moniteur J+S		MF Moniteur B J+S /entraîneur société	
	DR	Saut	DR	Saut	DR	Saut
Brevet Gold classique				x		
Programme FB 07/40			x			
Examen théorique J+S			x	x		
Examen à la maison			x	x		
Test formation de base Swiss Equestrian travail au sol			x	x		
Test travail au sol J+S					x	x
Programme de dressage L 12/60					x	
Programme de dressage L 16/60					x	
Brevet "Monter dans l'espace"					x	
Travail de cavaletti					x	x
Programme de dressage FB 07/40						x
Parcours, niveau 110 cm (2 manches)						x
Parcours dans le terrain niveau B1/B2						x
Monter en section					x	x
Examen théorique moniteur B					x	x

7 Examen

7.1 Qualification moniteur J+S Equitation

Pour l'examen de moniteur J+S Equitation, la matière de formation et d'examen du cours de moniteur J+S Equitation est obligatoire.

7.2 Qualification moniteur B J+S Equitation / entraîneur de société Swiss Equestrian

Pour l'examen de moniteur J+S B Equitation / entraîneur de société, le programme de formation et d'examen du cours de moniteur J+S B Equitation / entraîneur de société est obligatoire.

7.3 Echelle de notes/Qualification

Échelle de notes :		qualification :	
4	excellent	a.	très recommandé
3.5	très bien		
3	bien	b.	recommandé
2.5	assez bien		
2	suffisant	c.	Recommandé sous condition
1.5	insuffisant		
1	mauvais	d.	Non recommandé

8 Réussite de l'examen

- Moniteur J+S Equitation : Les compétences professionnelles pratiques (CP), les compétences professionnelles théoriques (CP) et les compétences méthodologiques (CM) doivent être suffisantes.
- Moniteur J+S B Equitation / Entraîneur de société FSSE : les compétences professionnelles pratiques (CP), les compétences professionnelles théoriques (CP) et les compétences méthodologiques (CP) doivent être suffisantes.

9 Répétition de l'examen

- Moniteur J+S Equitation : La note d'expérience et la note d'examen comptent pour la réussite de la discipline pratique. Si la moyenne est insuffisante, la partie pratique de l'examen doit être répétée lors du cours suivant. L'examen théorique peut être répété dans un délai de 3 semaines.
- Moniteur J+S B / Entraîneur de société FSSE : la note d'expérience et la note d'examen comptent pour la réussite de la compétence technique pratique. La note moyenne de la compétence spécifique pratique et la note de la discipline (discipline choisie) doivent être suffisantes. Si la moyenne des notes de la compétence professionnelle pratique ou de la compétence méthodologique est insuffisante, la partie d'examen correspondante doit être répétée lors du cours suivant. L'examen théorique peut être répété dans un délai de 3 semaines.

10 Reconnaissance / Diplôme

En cas de réussite du cours de moniteur J+S, le participant obtient la reconnaissance Moniteur J+S Equitation.

Si le module Moniteur J+S B est terminé avec succès, le participant obtient la reconnaissance J+S Moniteur B Equitation ainsi que la reconnaissance / le diplôme d'entraîneur de société Swiss Equestrian.

11 Formation continue

Les prescriptions de formation continue de J+S s'appliquent en principe. Pour les entraîneurs de société qui ont suivi leur formation avant d'être intégrés dans les structures de formation de J+S (et qui n'ont donc pas de reconnaissance de moniteur J+S), ce sont les prescriptions de formation continue de l'association régionale concernée qui s'appliquent.

12 Validité

La présente directive a été approuvée par la commission de formation de base le 07.06.2022 et remplace toutes les dispositions antérieures. Applicable immédiatement.